

Demande d'un permis d'élève conducteur ou d'un permis de conduire pour la catégorie:

Demande d'un permis de conduire sur la base d'un permis de conduire étranger pour la catégorie: +

A A1 B B1 C C1 D D1 BE CE C1E DE D1E F G M TPP

1. Indications personnelles (s.v.p. majuscule / minuscule, stylo de couleur noire)

Nom (nom de naissance à spécifier si celui-ci n'est pas identique à l'actuel nom de famille):

Prénom(s):

Rue, no:

No postal:

Localité:

Lieu(x) d'origine/canton (Pour les étrangers: pays d'origine)

Date de naissance:
(jour/mois/année)

féminin

masculin

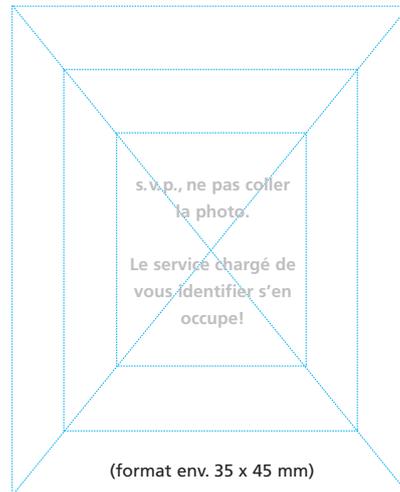


Domicile précédent:

jusqu'au

Confirmation de l'identité et de l'exactitude des données personnelles

Date: _____ Sceau et signature: _____



▽ **Signature** du (de la) conducteur(trice) (en noir dans ce cadre) ▽



2. Maladies, infirmités et toxicomanie

2.1 Souffrez-vous d'affections incomplètement guéries telles que:

- maladie des organes respiratoires? oui non
- maladie cardio-vasculaire? oui non
- maladie rénale? oui non
- maladie du système nerveux? oui non
- maladie des organes abdominaux? oui non
- blessure consécutive à un accident? oui non

2.2 Souffrez-vous ou avez-vous souffert:

- d'évanouissements? oui non
- d'états de faiblesse? oui non
- de toxicomanie (alcool, drogues, médicaments)? oui non
- de troubles mentaux? oui non
- de crises d'épilepsie ou de crises semblables? oui non
- de surdité? oui non

2.3 A votre connaissance, votre tension artérielle est-elle normale?

non oui

Si non: trop haute trop basse

2.4 Avez-vous été hospitalisé dans un établissement pour alcooliques?

oui non

2.5 Avez-vous suivi une cure de désintoxication pour consommation de stupéfiants?

oui non

2.6 Avez-vous été hospitalisé dans un établissement en raison de troubles mentaux ou de dépression?

oui non

2.7 Souffrez-vous d'autres maladies ou infirmités qui vous empêcheraient de conduire en toute sécurité un véhicule automobile?

oui non

2.8 Remarques: _____

3. Permis de conduire antérieurs

3.1 Êtes-vous déjà titulaire d'un permis d'élève conducteur, d'un permis de conduire ou d'une autorisation de transporter des personnes à titre professionnel? oui non

3.2 Si oui, pour quelles catégories?: _____

3.3 Par quel canton ou État a-t-il été délivré?: _____

3.4 Date de délivrance: _____

3.5 En cas d'échange d'un permis de conduire étranger: dans quel État avez-vous passé l'examen?: _____

4. Pratique de la conduite (à remplir uniquement pour catégorie D, D1 et TPP)

4.1 Avez-vous une expérience pratique de la conduite de véhicules des catégories suivantes et, si oui, depuis combien de temps ?

- B _____ mois
- B1 _____ mois
- C _____ mois
- C1 _____ mois
- F _____ mois
- Trolley _____ mois

5. Personnes sous tutelle

Êtes-vous sous tutelle? oui non

Nom et adresse du tuteur: _____

Celui qui aura obtenu frauduleusement un permis en donnant des renseignements inexacts, en dissimulant des faits importants ou en présentant de faux certificats sera puni de l'emprisonnement ou de l'amende (art. 97, loi sur la circulation routière, LCR) et se verra retirer le permis (art. 16 LCR).

Date: _____

Signature: _____

Pour les mineurs / personnes sous tutelle, signature du représentant légal (père, mère ou tuteur(riche): _____



6. Examen de la vue (valable 24 mois)

► A remplir par un opticien accrédité ◀

6.1 Acuité visuelle non corrigée	d _____ g _____	6.2 Champ visuel horizontal <input type="checkbox"/> sans limite <input type="checkbox"/> ≥ 140° <input type="checkbox"/> < 140° Pertes <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> droit <input type="checkbox"/> gauche	groupe 3
Acuité visuelle corrigée	d _____ g _____	6.3 Mobilité des yeux <input type="checkbox"/> à droite en haut, à droite, à droite en bas à gauche en haut, à gauche, à gauche en bas <input type="checkbox"/> Diplopie <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui, direction du regard	
6.4 Vue stéréoscopique	Existe-t-il d'importantes réductions? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		groupes 1 + 2
6.5 Mobilité pupillaire	Existe-t-il une anisocorie? <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Réaction à la lumière <input type="checkbox"/> prompte (pour les deux yeux) <input type="checkbox"/> retardée ou manquante		

Exigences pour le groupe _____ remplies:

- sans verres correcteurs
- avec lunettes / verres de contact
- seulement sur avis d'un ophtalmologue

Remarques:

Date _____ Timbre et signature _____

Annexes pour la demande d'un permis d'élève conducteur

- 2 photographies passeport en couleur par catégorie (format env. 35x45 mm) (Les photographies prises de profil ou sur lesquelles le candidat porte des lunettes de soleil, un chapeau ou une casquette ne sont pas acceptées).
- copie d'une pièce d'identité suisse ou d'un permis de séjour
- attestation du cours «premiers secours aux blessés»
- certificat médical
- contrat d'apprentissage (pour apprenti conducteur de camion et mécanicien en motocycle)

Annexes pour l'échange d'un permis étranger

- 1 photographie passeport en couleur (format env. 35x45 mm)
- copie du permis de séjour
- permis de conduire étranger (original)
- _____

Permis de conduire – catégories

Catégories / Sous-catégories		Age minimal	Examen-médical
A	 Motocycles d'une puissance maximale de 25 kW et d'un rapport entre la puissance et le poids à vide n'excédant pas 0,16 kW/kg.	18 ans	non
	 Motocycles d'une puissance supérieure 25 kW ou d'un rapport entre la puissance et le poids à vide excédant 0,16 kW/kg.	25 ans ou 2 ans de pratique de la conduite avec la cat. A 25 kW	non
A1	 Motocycles d'une cylindrée n'excédant pas 125 cm ³ et d'une puissance maximale de 11 kW.	16 ans: ≤ 50 cm ³ 18 ans: ≤ 125 cm ³	non
B	 Voitures automobiles et tricycles à moteur dont le poids total n'excède pas 3500 kg et dont le nombre de places assises, outre le siège du conducteur, n'excède pas huit; un véhicule de cette catégorie peut tractier une remorque dont le poids total n'excède pas 750 kg. Ensembles de véhicules composés d'un véhicule tracteur de la catégorie B et d'une remorque de plus de 750 kg, pour autant que le poids de l'ensemble n'excède pas 3500 kg et que le poids total de la remorque ne soit pas supérieur au poids à vide du véhicule tracteur.	18 ans	non
B1	 Quadricycles à moteur et tricycles à moteur dont le poids à vide n'excède pas 550 kg.	18 ans	non
C	 Voitures automobiles – à l'exception de celles de la catégorie D – dont le poids total autorisé est supérieur à 3500 kg; un véhicule de cette catégorie peut tractier une remorque dont le poids total n'excède pas 750 kg.	18 ans	oui
C1	 Voitures automobiles – à l'exception de celles de la catégorie D – dont le poids total excède 3500 kg sans dépasser 7500 kg; un véhicule de cette sous-catégorie peut tractier une remorque dont le poids total n'excède pas 750 kg.	18 ans	oui
D	 Voitures automobiles affectées au transport de personnes et ayant plus de huit places assises, outre le siège du conducteur; un véhicule de cette catégorie peut tractier une remorque dont le poids total n'excède pas 750 kg.	21 ans	oui
D1	 Voitures automobiles affectées au transport de personnes et dont le nombre de places assises est supérieur à huit mais n'excède pas seize, outre le siège du conducteur; un véhicule de cette sous-catégorie peut tractier une remorque dont le poids total n'excède pas 750 kg.	21 ans	oui
BE	 Ensembles de véhicules composés d'un véhicule tracteur de la catégorie B et d'une remorque mais qui, en tant qu'ensembles, n'entrent pas dans la catégorie B.	18 ans	non
CE	 Ensembles de véhicules composés d'un véhicule tracteur de la catégorie C et d'une remorque dont le poids total excède 750 kg.	18 ans	oui
C1E	 Ensembles de véhicules composés d'un véhicule tracteur de la sous-catégorie C1 et d'une remorque d'un poids total excédant 750 kg, pour autant que le poids de l'ensemble n'excède pas 12000 kg et que le poids total de la remorque ne soit pas supérieur au poids à vide du véhicule tracteur.	18 ans	oui
DE	 Ensembles de véhicules composés d'un véhicule tracteur de la catégorie D et d'une remorque dont le poids total excède 750 kg.	21 ans	oui
D1E	 Ensembles de véhicules composés d'un véhicule tracteur de la sous-catégorie D1 et d'une remorque d'un poids total excédant 750 kg, pour autant que le poids de l'ensemble n'excède pas 12000 kg, que le poids total de la remorque ne soit pas supérieur au poids à vide du véhicule tracteur et que la remorque ne soit pas utilisée pour le transport de personnes.	21 ans	oui
Catégories spéciales			
F	 Véhicules automobiles dont la vitesse maximale n'excède pas 45 km/h, à l'exception des motocycles.	16 ans	non
G	 Véhicules automobiles agricoles dont la vitesse maximale n'excède pas 30 km/h, à l'exception des véhicules spéciaux.	14 ans	non
M	 Cyclomoteurs.	14 ans	non
Transport professionnel de personnes			
TPP	Autorisation pour le transport professionnel de personnes avec des véhicules des catégories B ou C, des sous-catégories B1 ou C1 ou de la catégorie spéciale F. Dans les catégories D ou D1, cette autorisation est comprise.	Une année de pratique de la conduite avec un véhicule automobile de la catégorie correspondante	oui